



Communiqué du 26/09/2017

Suppression des contrats aidés en Martinique

La FNEC FP-FO s'adresse au MEN

Nos collègues de Martinique sont en grève. Hier, 6000 personnes ont manifesté pour exiger le réemploi immédiat de tous les collègues en contrat aidé (CUI). La population de l'île s'est jointe à la mobilisation des personnels de l'Éducation nationale.

La fin des subventions par l'État des contrats aidés représente en effet la suppression de plus de 3 000 emplois sur l'île, soit environ 540 pour la seule Éducation nationale.

Dans un courrier en date du 25 septembre, le Préfet de Martinique reconnaît *«la gravité de la crise en Martinique du fait de la diminution des contrats aidés»* et confirme : *«l'ensemble des contrats aidés du secteur de l'Éducation nationale seront reconduits à hauteur de ce qu'ils étaient en 2016»*.

Une réponse qui ne règle pas le problème, puisqu'à ce stade aucune garantie n'est donnée sur le réemploi de tous les contrats aidés. De plus, dans son courrier, le Préfet ne prend pas en compte les contrats qui se terminent après décembre 2017.

La FNEC FP FO soutient totalement la mobilisation des personnels avec leurs syndicats pour le réemploi de tous les contrats aidés et leur demande d'un moratoire sur les contrats aidés.

La FNEC FP FO s'est adressée au ministre de l'Éducation nationale pour qu'il soit répondu favorablement à cette demande et pour que le Recteur et le Préfet de Martinique aient un mandat du gouvernement pour ouvrir des négociations avec les syndicats pour le réemploi de tous les personnels en contrats aidés.